

Combien d'arbres sacrifiés pour les laissez-passer ?

La France semble le seul pays au monde à avoir mis en place ce système d'attestations de déplacement dérogatoire, sur déclaration-papier. Rappelons que la liberté d'aller et venir est un droit fondamental : il se rattache à l'article 4 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789. Par une décision du Conseil constitutionnel du 12 juillet 1979, il est protégé par le « bloc de constitutionnalité » selon l'expression consacrée. Enfin l'article 3 de la Convention européenne des droits de l'homme protège aussi cette liberté. Mais admettons, sans entrer dans ce débat, que les circonstances exigent une limitation temporaire de cette liberté individuelle.

Depuis le 17 mars 2020, tout résident, avant de mettre le nez dehors, doit remplir une déclaration-papier, sous peine d'être sévèrement verbalisé. Alors, un petit calcul s'impose. Nous prendrons pour hypothèse que 50 millions de documents par jour sont nécessaires. Édités au format A4, sur du papier standard de grammage 80g/mètre-carré, et donc, à raison de 5 g la feuille, cela fait 250 tonnes de papier par jour. Sachant qu'il faut en moyenne 17 arbres pour produire 1 tonne de papier, cela nous donne **4 250 arbres par jour**, soit près de **30 000 arbres par semaine** !

Ce chiffre mérite quelques comparaisons :

Selon l'Office national des forêts françaises, 25 millions d'arbres sont replantés chaque année, soit 480 000 par semaine. La quantité d'arbres nécessaires à l'impression des laissez-passer représente donc : $30\ 000/480\ 000 = 6,24\ \%$ du total. C'est énorme !

<https://www.planetoscope.com/forets/1198-nombre-d-arbres-plant>

[es-en-france.html](#)

Anne Hidalgo s'est engagée à planter 170 000 arbres à Paris sur 6 ans, ce qui fait 28 000 arbres par an ou 540 arbres par semaine en moyenne. La quantité d'arbres nécessaires à l'impression des laissez-passer est donc 55 fois supérieure ($30\ 000/540 = 55$) aux plantations prévues par semaine par la maire de Paris pour sauver la planète. Sans compter qu'une grande quantité de ces papiers inutiles finiront dans des incinérateurs, augmentant d'autant « l'empreinte carbone », cet indice si cher aux sauveurs de la planète !

<https://www.bfmtv.com/politique/planter-170-000-arbres-a-paris-la-nouvelle-proposition-ecolo-d-anne-hidalgo-pour-les-municipales-1850944.html>https://www.lepoint.fr/elections-municipales/municipales-anne-hidalgo-veut-planter-170-000-arbres-a-paris-02-02-2020-2360822_1966.php



Enfin l'Assemblée nationale a voté le 30 janvier dernier une loi « anti-gaspi » visant à supprimer progressivement les tickets de caisse, pour réduire la consommation de papier et limiter l'usage du bisphénol, un perturbateur endocrinien redoutable. Mais n'aurait-on pas pu se limiter à interdire l'usage de ce produit ? Même la prudente association « 60 millions de consommateurs » avait critiqué cette initiative en faisant remarquer, à juste titre, que « *des économies seraient*

plutôt à faire du côté des publicités-papier qui inondent chaque jour nos boîtes aux lettres ».

<https://www.60millions-mag.com/2019/12/04/5-raisons-de-sauver-le-ticket-de-caisse-en-papier-17030>



À défaut de pouvoir obliger les gens à sortir avec un masque, faute de stocks suffisants, on infantilise la population avec une paperasserie bien illusoire et la mesquinerie atteint des sommets : interdiction de réutiliser le papier de la veille, interdiction d'utiliser du crayon de papier ou de l'encre effaçable... Quoi d'étonnant que tout un chacun cherche à contourner un dispositif pétri d'arbitraire au point que les autorités ont dû déjà revoir leur copie à plusieurs reprises : on est passé d'une déclaration sur l'honneur à l'obligation de fournir des justificatifs à n'en plus finir. Comme si les gens n'étaient pas capables de comprendre que le respect des règles de précaution (serinées tous les soirs dans les médias) était dans leur intérêt. Sans parler de la difficulté à s'approvisionner en ramettes de papier, compte tenu de l'explosion de la demande et de la rareté des points de distribution.

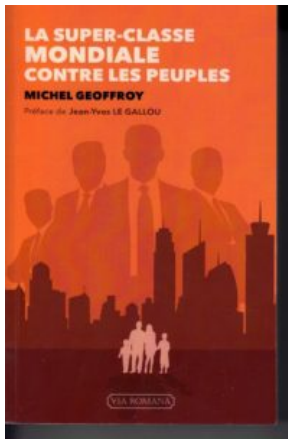


Plusieurs constats s'imposent : les préoccupations écologiques se sont effacées du jour au lendemain : gaspillage de papier, renoncement au tri collectif, pour ne citer que ces deux exemples, sans que personne ne s'en émeuve. Et quid du recyclage des masques usagés ?

Pendant ce temps, on mobilise l'ensemble de la police nationale, la gendarmerie, pour contrôler des papiers plus ou moins bidon mis au point par des bureaucrates en crise d'autorité. Est-ce bien le moment d'exposer ainsi nos policiers aux risques de contamination au Coronavirus sachant qu'il n'est pas rare qu'ils fassent l'objet de crachats et qu'ils travaillent souvent sans masques ? À quand l'exercice de leur droit de retrait ? Et le tout, au détriment des missions de maintien de l'ordre qui sont les leurs ! Et pour quel résultat, sinon remplir la cagnotte des verbalisations mise à mal par la faible rentabilité des radars, faute d'un nombre suffisant de voitures en circulation ?

Michel Geoffroy, auteur de « la superclasse mondiale contre les peuples » y voit, non sans raison, une vaste entreprise de culpabilisation des Français et surtout un flicage disproportionné dans le sillage de la répression des Gilets jaunes. Puisse-t-il être entendu ! Ne vous privez pas de la lecture de son article, paru ce jour sur le site de Polémia.

<https://www.polemia.com/francais-vos-papiers-le-flicage-plutot-que-le-depistage/>



Hector Poupon